



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 28/06/2022

Votre réf : E1396/2021
Réf. CRMS : BXL21904
Réf. NOVA : 04/XFD/1827414

BRUXELLES / LAEKEN. Boulevard Emile Bockstael, 211 / angle rue Léopold 1er, 127
(= ZP de l'ancienne Maison communale de Laeken / inventaire)
PERMIS D'URBANISME : modifier les châssis du 4ème étage et la lucarne en façade
avant avenue Léopold 1er ainsi que les fenêtres de toit boulevard Emile Bockstael et fermer
une terrasse en façade arrière (mise en conformité) ; changer la destination d'une banque
en restaurant (du sous-sol au 1er), installer un conduit de hotte en intérieur d'îlot, changer
la destination du 2e étage en logement, augmenter le nombre de logement, créer une entrée
distincte pour les logements avenue Léopold 1er et une autre pour le restaurant
Demande de la Ville du 10/06/2022

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 22/06/2022, n'a pas formulé de remarques sur le dossier car les travaux concernés par la demande non pas d'impact sur les vues vers et depuis l'ancienne maison communale classée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; masoom.roulin@brucity.be ;
commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; kdepicker@urban.brucity.be